

NOTES GÉNÉRALES :

- NOTE 1 : TOUTES LES GALERIES DONT LA DÉNIVELLATION PAR RAPPORT AU SOL EST DE 240 ET PLUS, DOIVENT ÊTRE PROTÉGÉES PAR DES GARDE-CORPS D'UNE HAUTEUR MINIMALE DE 450. LES PARTIES ACROÛRES NE DOIVENT PAS PERMETTRE LE PASSAGE D'UN OBJET SPHÉRIQUE DE 450.
- NOTE 2 : IL DOIT Y AVOIR UN AVERTISSEUR DE FUMÉE SUR CHAQUE NIVEAU DE PLANCHER.
- NOTE 3 : LA VERTURE DÉGAGÉE DE LA PARTIE OUVRANTE D'UNE FENÊTRE DE CHAMBRE NE DOIT PAS AVOIR DE DIMENSION INFÉRIEURE À 1500 DE HAUTEUR ANSSI QUE 15° DE LARGEUR.
- NOTE 4 : PRÉVOIR SYSTÈME DE VENTILATION MÉCANIQUE CAPABLE DE FOURNIR LES TAUX DE RENOUVELLEMENT D'AIR PRÉSCRITS PAR LE RÈGLEMENT EN VIGUEUR. LE CHAUFAUVE SANS RÉSISTANCE À LA CHALEUR, AVANT D'ÊTRE DISTRIBUÉ DANS TOUT LA MAISON.
- NOTE 5 : LES ARMOIRES DE CUISINE ET DES SALLES DE BAINS SONT À VÉRIFIER AVEC LE PROPRIÉTAIRE POUR LE TYPE DE CAISSONS À MONTRENTRE, EN ASSURANT LA VENTILATION DE CEUX SÈCHÉ AU PLAN, AVANT D'ÊTRE DÉMONTÉ LA TOMBÉE.
- NOTE 6 : LES SALLES DE BAINS SONT À VÉRIFIER AVEC LE PROPRIÉTAIRE POUR S'ASSURER DE L'EMPLACEMENT EXACTE DES APPAREILS SANITAIRES.
- NOTE 7 : LES HOTTES ET VENTILATEURS MÉCANIQUE DEVRONT ÊTRE ÉVACUÉS À L'EXTÉRIEUR.
- NOTE 8 : PRÉVOIR SÉPARATION ÉTANCHE ENTRE LE GARAGE ET LA RÉSIDENCE (MUR, PLAFOND ET PORTE).
- NOTE 9 : LA DIMENSION DES POUTRES DEVRONT ÊTRE VÉRIFIÉ AVANT LA RÉALISATION DES TRAVAUX.

DESSIN RÉALISÉ PAR :
SÉBASTIEN BOUDREAU TP.

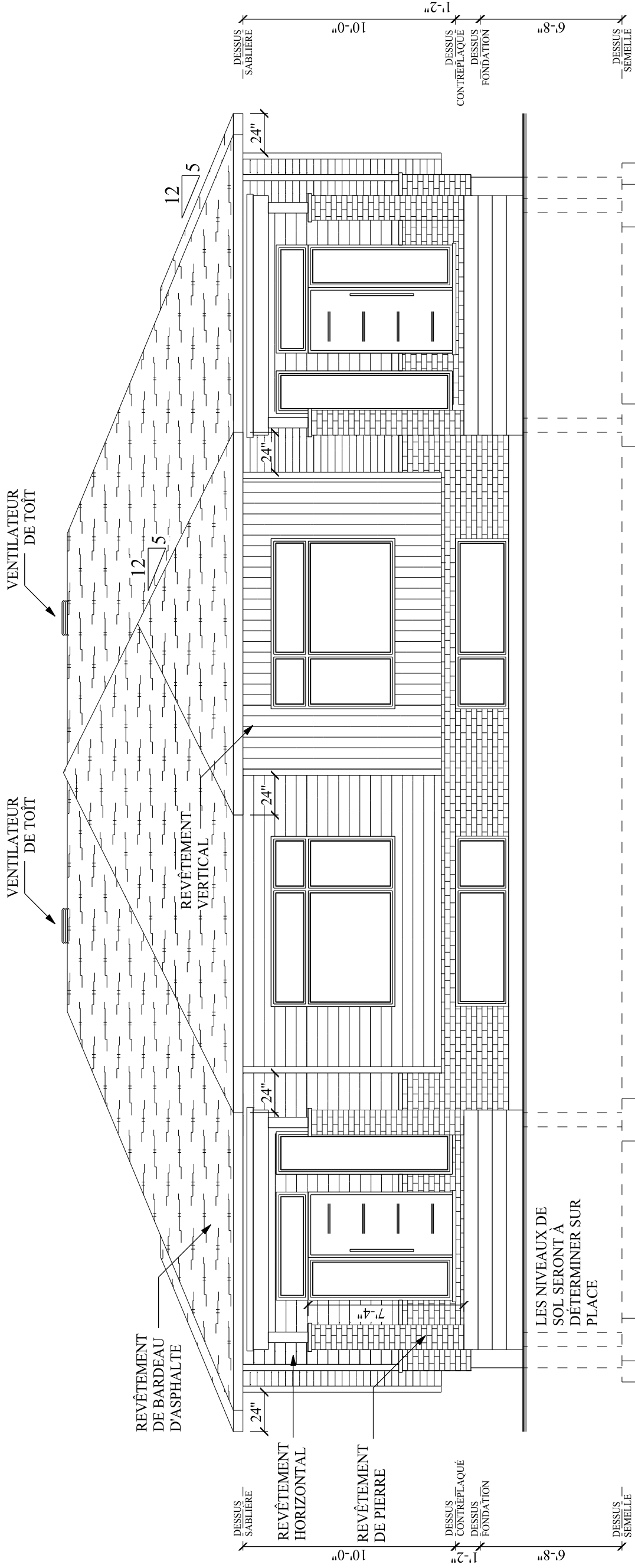
TITRE DU PROJET
 SEMI-DÉTACHÉ
 MAELAN

LES CONSTRUCTIONS
 RÉNOVATIONS JONCAS

ADRESSE DU PROJET
 Rue
 FARNHAM

EN DATE : 13 JUILLET 2020

ÉCHELLE DU DESSIN : 0.3/16" = 1'-0"



ÉLÉVATION AVANT

NOTES GÉNÉRALES :

- NOTE 1 : TOUTES LES GALERIES DONT LA DÉNIVELLATION PAR RAPPORT AU SOL EST DE 24po ET PLUS, DOIVENT ÊTRE PROTÉGÉES PAR DES GARDE-CORPS D'UNE HAUTEUR MINIMALE DE 42po. LES PARTIES ADOURIES NE DOIVENT PAS PERMETTRE LE PASSAGE D'UN OBJET SPHÉRIQUE DE 4po.
- NOTE 2 : IL DOIT Y AVOIR UN AVERTISSEUR DE FUMÉE SUR CHAQUE NIVEAU DE PLANCHER.
- NOTE 3 : L'OUVERTURE DÉGAGÉE DE LA PARTIE CIVILE D'UNE FENÊTRE DE CHAMBRE NE DOIT PAS AVOIR DE DIMENSION INFÉRIEURE À 15po DE HAUTEUR AINSI QUE 15" DE LARGEUR.
- NOTE 4 : PRÉVOIR SYSTÈME DE VENTILATION MÉCANIQUE CAPABLE DE FOURNIR LES TAUX DE RENOUVELLEMENT D'AIR PRÉSCRITS DANS LES CHAMBRES, SALLES DE BAINS, CUISINES ET SASSURER AINSI QUE L'AIR EXTÉRIEUR EST DISTRIBUÉ DANS TOUT LA MAISON.
- NOTE 5 : LES ARMOIRES DE CUISINE ET DES SALLES DE BAINS SONT À VÉRIFIER AVEC LE PROPRIÉTAIRE POUR LE TYPE DE COUSSONS SANITAIRES, CARREFOUS, CAVES, ÉCUMÉUR ET FUMIÈRE DE CEUX SÉCHÉ AU PLAIN, AVANT D'ÉCUMÉUR LA FUMIÈRE.
- NOTE 6 : LES SALLES DE BAINS SONT À VÉRIFIER AVEC LE PROPRIÉTAIRE POUR S'ASSURER DE L'EMPLACEMENT EXACTE DES APPAREILS SANITAIRES.
- NOTE 7 : LES HÔTTES ET VENTILATEURS MÉCANIQUE DEVONT ÉVACUER À L'EXTÉRIEUR.
- NOTE 8 : PRÉVOIR SÉPARATION ÉTANCHE ENTRE LE GARAGE ET LA RÉSIDENCE (MUR, PLAFOND ET PORTE).
- NOTE 9 : LA DIMENSION DES POUTRES DEVONT ÊTRE VÉRIFIÉ AVANT LA RÉALISATION DES TRAVAUX.

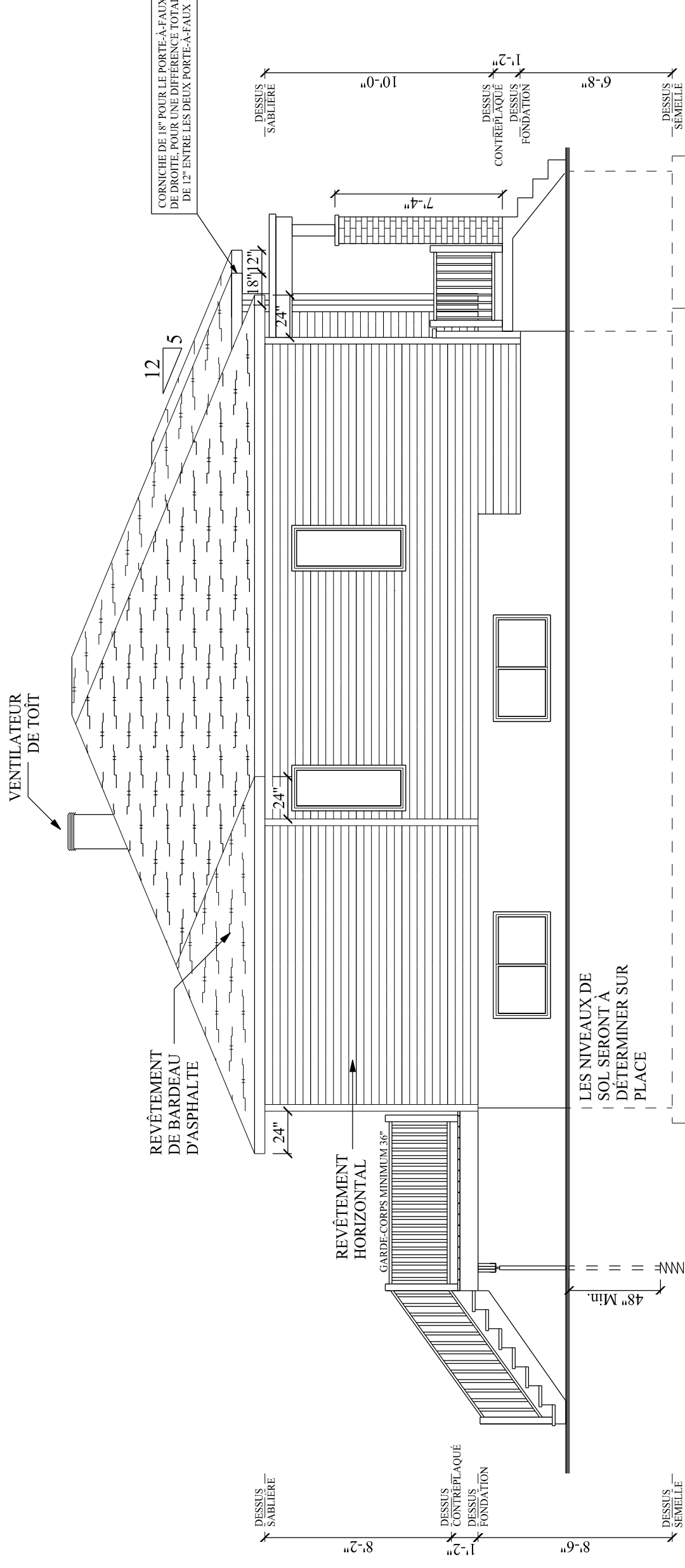
DESSIN RÉALISÉ PAR :
SÉBASTIEN BOUDREAU TP.

TITRE DU PROJET :
**SEMI-DÉTACHÉ
MAELAN
LES CONSTRUCTIONS
RÉNOVATIONS JONCAS**

ADRESSE DU PROJET :
**Rue
FARNHAM**

EN DATE : 13 JUILLET 2020

ÉCHELLE DU DESSIN : 0'-3/16" = 1'-0"



ÉLÉVATION GAUCHE

NOTES GÉNÉRALES :

- NOTE 1
TOUTES LES GALERIES DONT LA DENIVELLATION PAR RAPPORT AU SOL EST DE 24" ET PLUS, DOIVENT ÊTRE PROTÉGÉES PAR DES GARDE-CORPS D'UNE HAUTEUR MINIMALE DE 42". LES PARTIES AORDRES NE DOIVENT PAS PERMETTRE LE PASSAGE D'UN OBJET SPHÉRIQUE DE 4".
- NOTE 2
IL DOIT Y AVOIR UN AVERTISSEUR DE FUMÉE SUR CHAQUE NIVEAU DE PLANCHER.
- NOTE 3
L'OUVERTURE DÉGAGÉE DE LA PARTIE CIVILITE DOIT ÊTRE PROTÉGÉE PAR UN RESEAU DE SERRURE AINSI QUE LES PARTIES AORDRES INFÉRIEURE À 1500 DE HAUTEUR AINSI QUE 15" DE LARGEUR.
- NOTE 4
PRÉVOIR SYSTÈME DE VENTILATION MÉCANIQUE CAPABLE DE FOURNIR LES TAUX DE RENOUVELLEMENT D'AIR PRÉSCRITS PAR LE CODE DE CONSTRUCTION. LE SÉCHAGE DOIT ÊTRE SANS AIR AUSSI QUE L'AIR EXTÉRIEUR EST DISTRIBUÉ DANS TOUT LA MAISON.
- NOTE 5
LES ARMOIRES DE CUISINE ET DES SALLES DE BAINS SONT À VÉRIFIER AVEC LE PROPRIÉTAIRE POUR LE TYPE DE CAISSONS À MONTRE-PLAQUE. LES CAISSONS À MONTRE-PLAQUE DE CEUX SPÉCIFIÉS AU PLAN, AVANT D'EXÉCUTER LA FUMIBÈRE A L'EXTÉRIEUR.
- NOTE 6
LES SALLES DE BAINS SONT À VÉRIFIER AVEC LE PROPRIÉTAIRE POUR S'ASSURER DE L'EMPLACEMENT EXACTE DES APPAREILS SANITAIRES.
- NOTE 7
LES HÔTTES ET VENTILATEURS MÉCANIQUE DEVONT ÊVACUER A L'EXTÉRIEUR.
- NOTE 8
PRÉVOIR SÉPARATION ÉTANCHE ENTRE LE GARAGE ET LA RÉSIDENCE (MUR, PLAFOND ET PORTE).
- NOTE 9
LA DIMENSION DES POUTRES DEVONT ÊTRE VÉRIFIÉ AVANT LA RÉALISATION DES TRAVAUX.

DESSIN RÉALISÉ PAR :

SÉBASTIEN BOUDREAU TP.

TITRE DU PROJET

SEMI-DÉTACHÉ
MAELAN

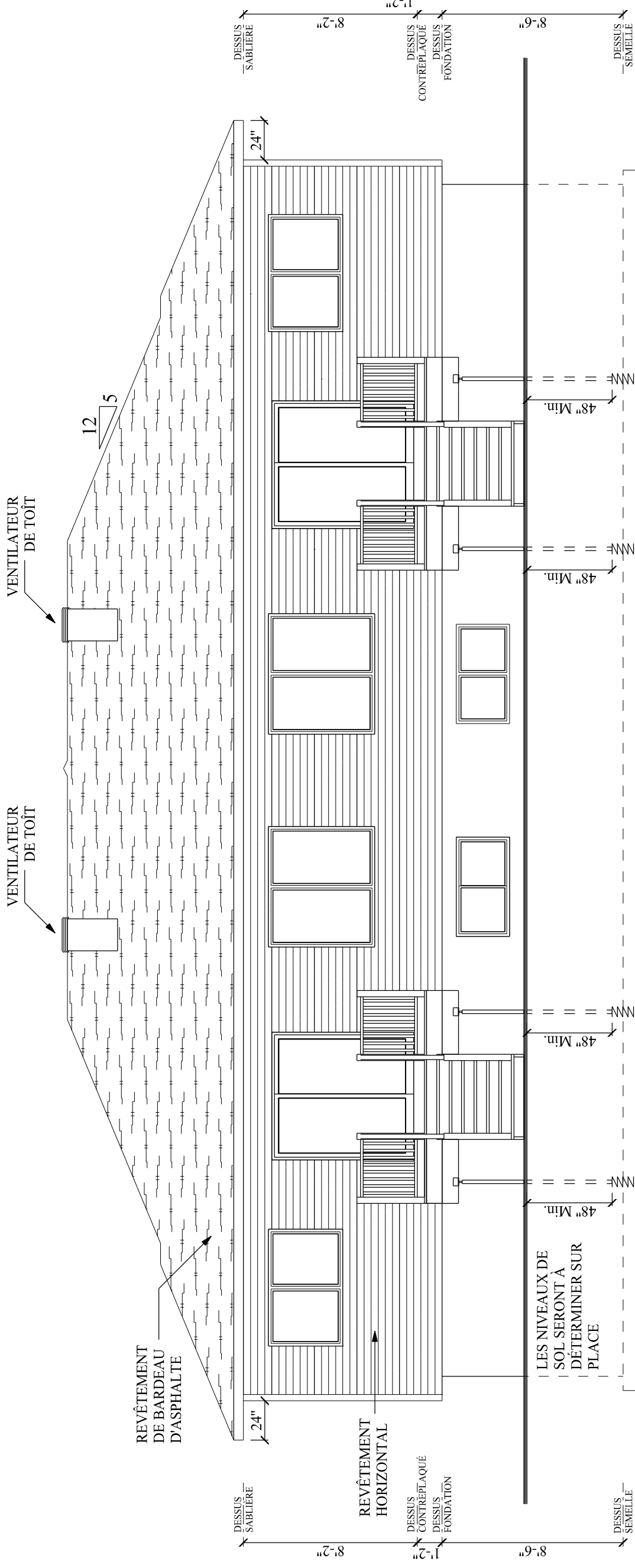
LES CONSTRUCTIONS
RÉNOVATIONS JONCAS

ADRESSE DU PROJET

Rue
FARNHAM

EN DATE : 13 JUILLET 2020

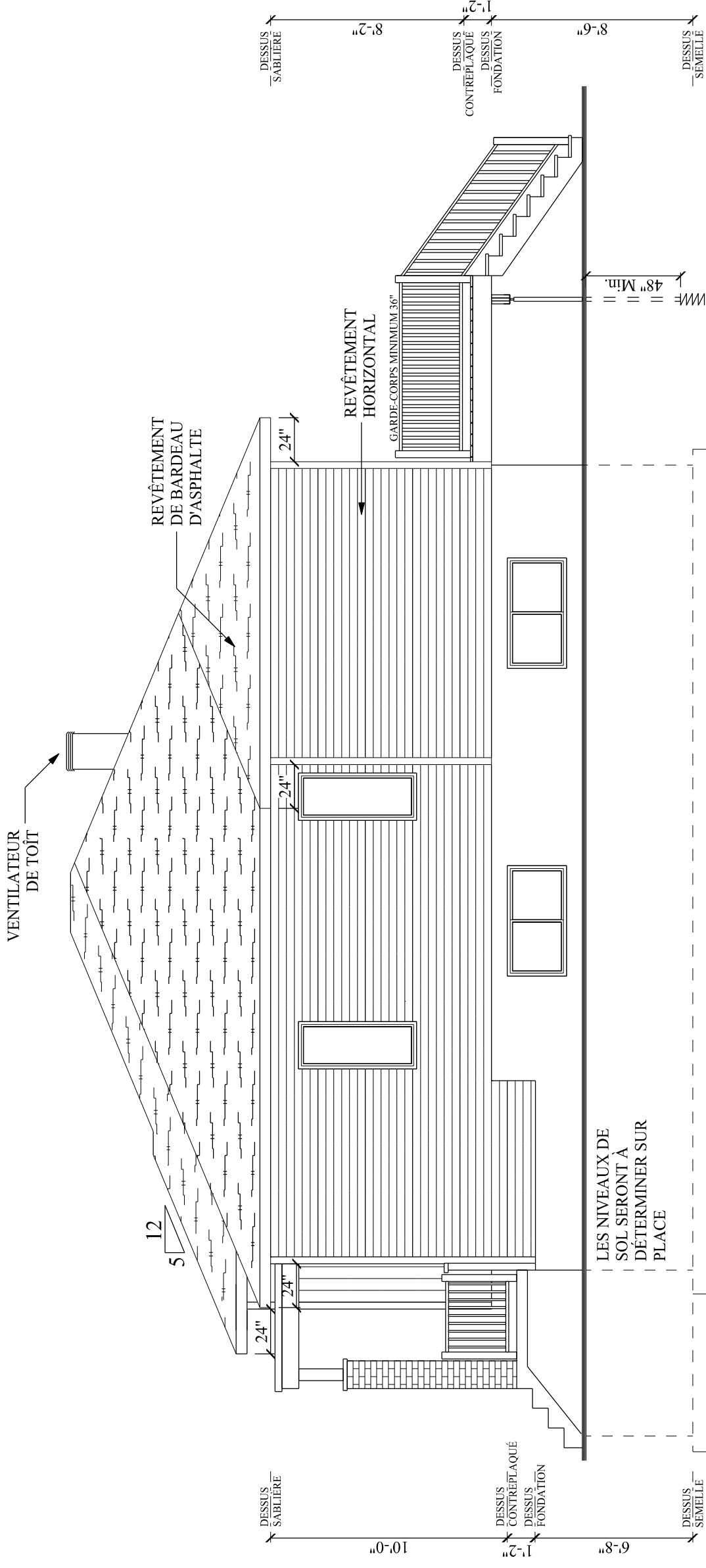
ÉCHELLE DU DESSIN : 0'-3/16" = 1'-0"



ÉLÉVATION ARRIÈRE

NOTES GÉNÉRALES :

- NOTE 1
TOUTES LES GALERIES DONT LA DÉNIVELLATION PAR RAPPORT AU SOL EST DE 24po ET PLUS, DOIVENT ÊTRE PROTÉGÉES PAR DES GARDE-CORPS D'UNE HAUTEUR MINIMALE DE 42po. LES PARTIES ADOURÉES NE DOIVENT PAS PERMETTRE LE PASSAGE D'UN OBJET SPHÉRIQUE DE 4po.
- NOTE 2
IL DOIT Y AVOIR UN AVERTISSEUR DE FUMÉE SUR CHAQUE NIVEAU DE PLANCHER.
- NOTE 3
L'OUVERTURE DÉGAGÉE DE LA PARTIE CIVILE D'UNE FENÊTRE DE CHAMBRE NE DOIT PAS AVOIR DE DIMENSION INFÉRIEURE À 15po DE HAUTEUR AINSI QUE 15" DE LARGEUR.
- NOTE 4
PRÉVOIR SYSTÈME DE VENTILATION MÉCANIQUE CAPABLE DE FOURNIR LES TAUX DE RENOUVELLEMENT D'AIR PRÉSCRITS DANS LES CHAMBRES, SALLES DE BAINS, CUISINES, SASSURER AINSI QUE L'AIR EXTÉRIEUR EST DISTRIBUÉ DANS TOUT LA MAISON.
- NOTE 5
LES ARMOIRES DE CUISINE ET DES SALLES DE BAINS SONT À VÉRIFIER AVEC LE PROPRIÉTAIRE POUR LE TYPE DE CUISIONS À FAIRE. LES CUISIONS, CARRÉS, CARRÉS DE CUISSON DE CEUX SÉCHÉ AU PLAIN, AVANT D'EXÉCUTER LA FUMÉE.
- NOTE 6
LES SALLES DE BAINS SONT À VÉRIFIER AVEC LE PROPRIÉTAIRE POUR S'ASSURER DE L'EMPLACEMENT EXACTE DES APPAREILS SANITAIRES.
- NOTE 7
LES HÔTTES ET VENTILATEURS MÉCANIQUE DEVONT ÊVACUER À L'EXTÉRIEUR.
- NOTE 8
PRÉVOIR SÉPARATION ÉTANCHE ENTRE LE GARAGE ET LA RÉSIDENCE (MUR, PLAFOND ET PORTE).
- NOTE 9
LA DIMENSION DES POUTRES DEVONT ÊTRE VÉRIFIÉ AVANT LA RÉALISATION DES TRAVAUX.



DESSIN RÉALISÉ PAR :
SÉBASTIEN BOUDREAU TP.

TITRE DU PROJET
 SEMI-DÉTACHÉ
 MAELAN

LES CONSTRUCTIONS
 RÉNOVATIONS JONCAS

ADRESSE DU PROJET
 Rue
 FARNHAM

ÉLÉVATION DROITE

EN DATE : 13 JUILLET 2020

ÉCHELLE DU DESSIN : 0'-3/16" = 1'-0"

NOTES GÉNÉRALES :

- NOTE 1**
TOUTES LES GALERIES DONT LA DÉMELLÉATION PAR RAPPORT AU SOL EST DE 240 ET PLUS, DOIVENT ÊTRE PROTÉGÉES PAR DES GARDE-CORPS D'UNE HAUTEUR MINIMALE DE 36". LE PASSAGE DE LA MAIN NE DOIT PAS PERMETTRE LE PASSAGE D'UN OBJET SPHÉRIQUE DE 400.
- NOTE 2**
IL DOIT Y AVOIR UN AVERTISSEUR DE FUMÉE SUR CHAQUE NIVEAU DE PLANCHER.
- NOTE 3**
L'OUVERTURE DÉGAGÉE DE LA PARTIE OUVRANTE D'UNE FENÊTRE DE CHAMBRE NE DOIT PAS AVOIR DE DIMENSION INFÉRIEURE À 1500 DE HAUTEUR AINSI QUE 15" DE LARGEUR.
- NOTE 4**
UN SYSTÈME DE VENTILATION MÉCANIQUE CARABLE DE FOURNIR LES TAUX DE RENOUVELLEMENT D'AIR PRÉSCRITS PAR LE CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC (C.N.R. 1995). S'ASSURER AINSI QUE L'AIR EXTÉRIEUR EST DISTRIBUÉ DANS TOUT LA MAISON.
- NOTE 5**
LES ARMOIRES DE CUISINE ET DES SALLES DE BAINS SONT À INSTALLER EN CONFORMITÉ AVEC LE CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC (C.N.R. 1995) AINSI QUE LES DIMENSIONS, CAR ELLES PEUVENT DIFFÉRER DE CEUX SPÉCIFIÉS AU PLAN, AVANT D'EXÉCUTER LA PLOMBERIE.
- NOTE 6**
LES SALLES DE BAINS SONT À VÉRIFIER AVEC LE PROPRIÉTAIRE POUR S'ASSURER DE L'EMPLACEMENT EXACTE DES APPAREILS SANITAIRES.
- NOTE 7**
LES HÔTTES ET VENTILATEURS MÉCANIQUE DEVONT ÉVACUER À L'EXTÉRIEUR.
- NOTE 8**
POUR LA SÉPARATION ÉTANCHE ENTRE LE GARAGE ET LA RÉSIDENCE (MUR, PLAFOND ET PORTE).
- NOTE 9**
LA DIMENSION DES POUTRES DEVONT ÊTRE VÉRIFIÉ AVANT LA RÉALISATION DES TRAVAUX.

DESSIN RÉALISÉ PAR :
SÉBASTIEN BOUDREAU TP.

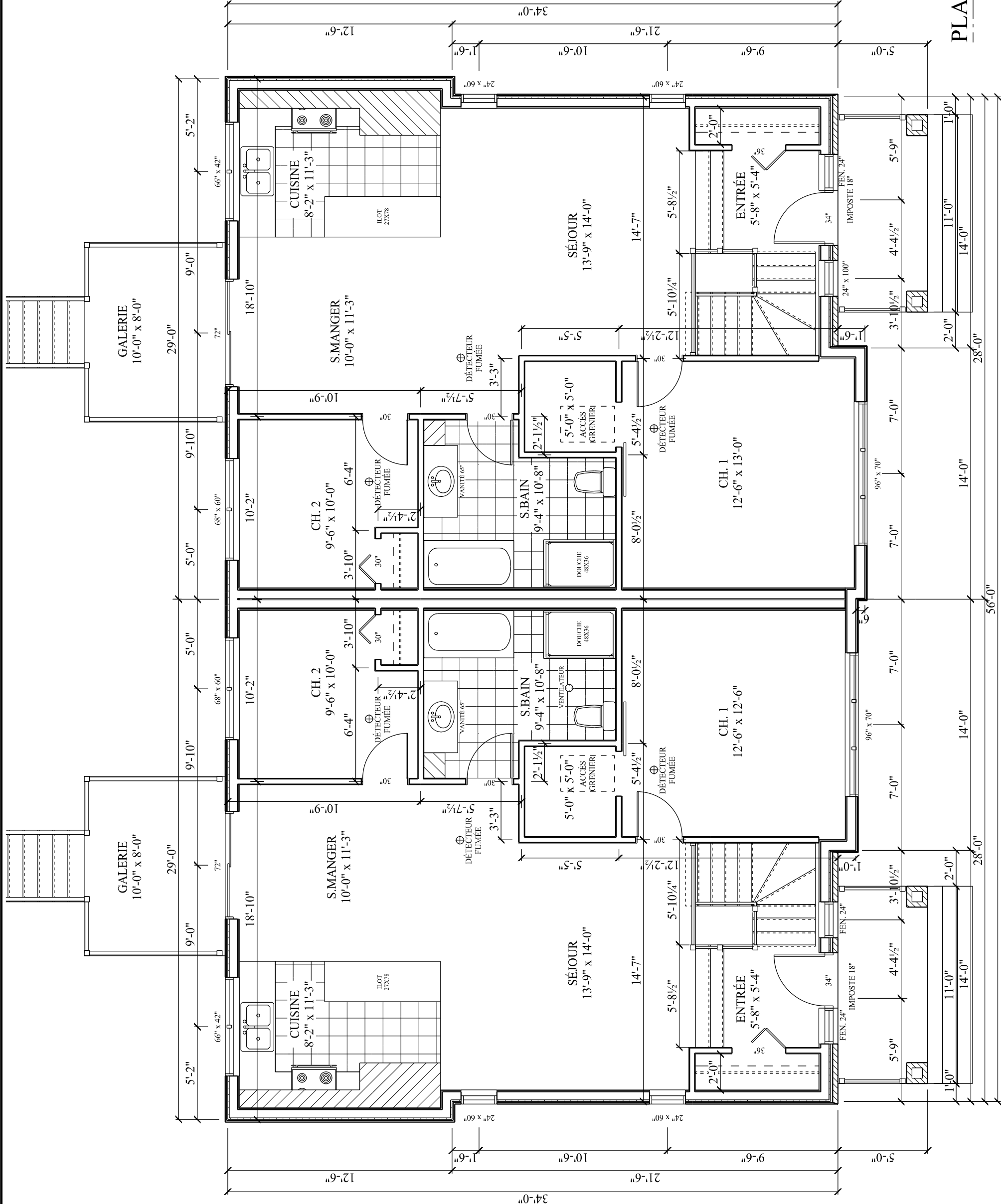
TITRE DU PROJET :
**SEMI-DÉTACHÉ
MAELAN**

**LES CONSTRUCTIONS
RÉNOVATIONS JONCAS**

ADRESSE DU PROJET :
**Rue
FARNHAM**

EN DATE : 13 JUILLET 2020

ÉCHELLE DU DESSIN : 0'-3/16" = 1'-0"



PLAN RDC

NOTES GÉNÉRALES :

- NOTE 1
TOUTES LES GALERIES DONT LA DÉNIVELLATION PAR RAPPORT AU SOL EST DE 24po ET PLUS, DOIVENT ÊTRE PROTÉGÉES PAR DES GARDE-CORPS D'UNE HAUTEUR MINIMALE DE 24po. LES PARTIES ADJACENTES NE DOIVENT PAS PERMETTRE LE PASSAGE D'UN OBJET SPHÉRIQUE DE 4po.
- NOTE 2
IL DOIT Y AVOIR UN AVERTISSEUR DE FUMÉE SUR CHAQUE NIVEAU DE PLANCHER.
- NOTE 3
L'OUVERTURE DÉGAGÉE DE LA PARTIE OUVRANTE D'UNE FENÊTRE DE CHAMBRE NE DOIT PAS AVOIR DE DIMENSION INFÉRIEURE À 15po DE HAUTEUR, AINSI QU'À 15" DE LARGEUR.
- NOTE 4
PRÉVOIR SYSTÈME DE VENTILATION MÉCANIQUE CAPABLE DE FOURNIR LES TAUX DE RENOUVELLEMENT D'AIR PRÉSCRITS PAR LE CODE DE LA MAISON. LE SYSTÈME DE VENTILATION DOIT ÊTRE SÉPARÉ AU SSI OU À L'AIR EXTÉRIEUR EST DISTRIBUÉ DANS TOUT LA MAISON.
- NOTE 5
LES ARMOIRES DE CUISINE ET DES SALLES DE BAINS SONT À VÉRIFIER AVEC LE PROPRIÉTAIRE POUR LE TYPE DE CAISSONS À MONTRE EN CUIVRE, EN ALUMINIUM, EN LAQUELLE DE CEUX SPÉCIFIÉ AU PLAN, AVANT D'EXÉCUTER LA PLOMBERIE.
- NOTE 6
LES SALLES DE BAINS SONT À VÉRIFIER AVEC LE PROPRIÉTAIRE POUR S'ASSURER DE L'EMPLACEMENT EXACTE DES APPAREILS SANITAIRES.
- NOTE 7
LES HOTTES ET VENTILATEURS MÉCANIQUE DEVONT ÊVACUER À L'EXTÉRIEUR.
- NOTE 8
PRÉVOIR SÉPARATION ÉTANCHE ENTRE LE GARAGE ET LA RÉSIDENCE (MUR, PLAFOND ET PORTE).
- NOTE 9
LA DIMENSION DES POUTRES DEVONT ÊTRE VÉRIFIÉ AVANT LA RÉALISATION DES TRAVAUX.

DESSIN RÉALISÉ PAR : _____

SÉBASTIEN BOUDREAU TP.

TITRE DU PROJET _____

SEMI-DÉTACHÉ
MAELAN

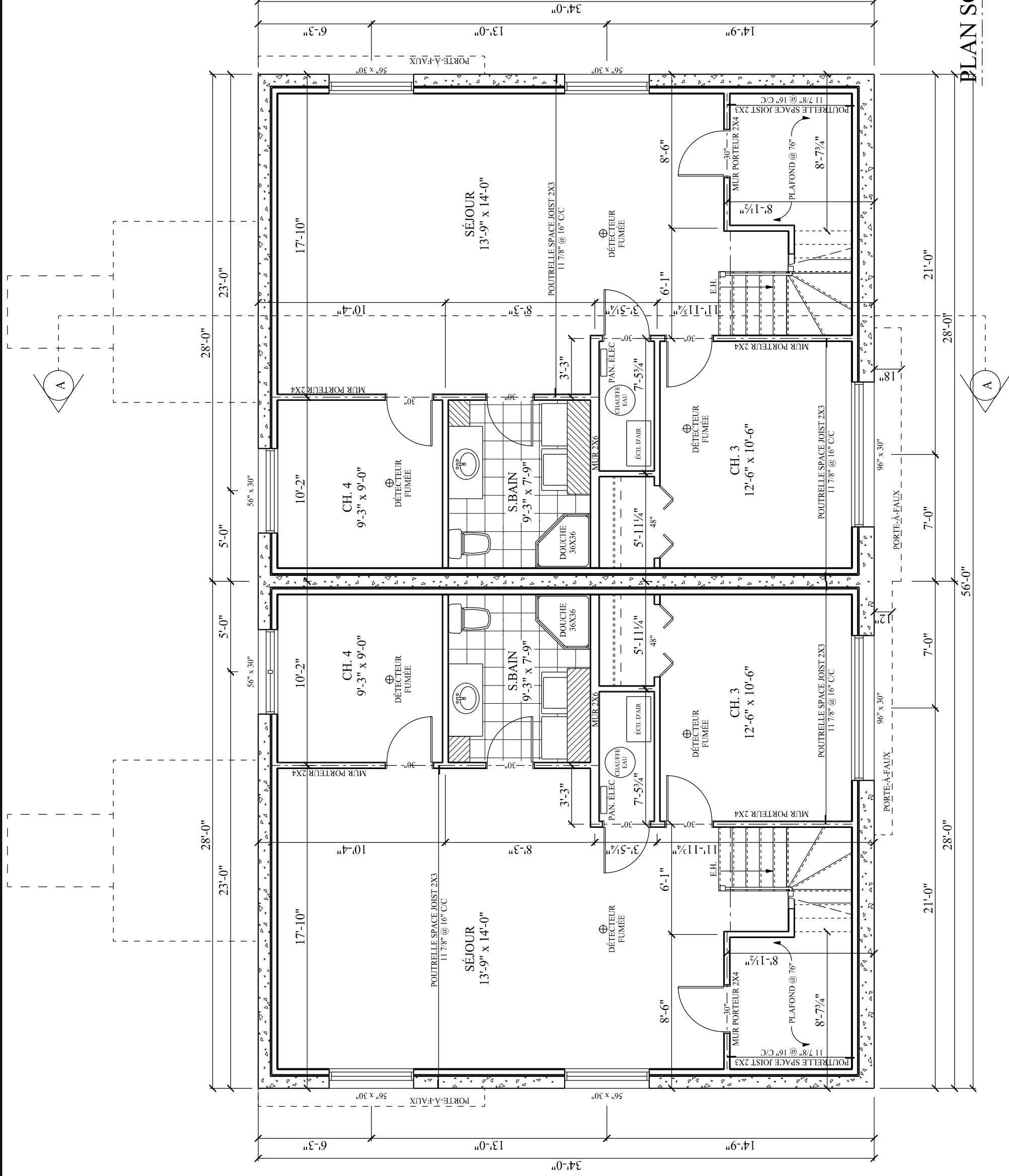
LES CONSTRUCTIONS
RÉNOVATIONS JONCAS

ADRESSE DU PROJET _____

Rue
FARNHAM

EN DATE : 13 JUILLET 2020

ÉCHELLE DU DESSIN : 0'-3/16" = 1'-0"



PLAN SOUS-SOL



NOTES GÉNÉRALES :

- NOTE 1
TOUTES LES GALERIES DONT LA DÉNIVELLATION PAR RAPPORT AU SOL EST DE 2400 ET PLUS, DOIVENT ÊTRE PROTÉGÉES PAR DES GARDE-CORPS D'UNE HAUTEUR MINIMALE DE 2400. LES PARTIES ADJACENTES NE DOIVENT PAS PERMETTRE LE PASSAGE D'UN OBJET SPHÉRIQUE DE 400.
- NOTE 2
IL DOIT Y AVOIR UN AVERTISSEUR DE FUMÉE SUR CHAQUE NIVEAU DE PLANCHER.
- NOTE 3
L'OUVERTURE DÉGAGÉE DE LA PARTIE OUVRANTE D'UNE FENÊTRE DE CHAMBRE NE DOIT PAS AVOIR DE DIMENSION INFÉRIEURE À 1500 DE HAUTEUR, AINSI QUE 15" DE LARGEUR.
- NOTE 4
PRÉVOIR SYSTÈME DE VENTILATION MÉCANIQUE CAPABLE DE FOURNIR LES TAUX DE RENOUVELLEMENT D'AIR PRÉSCRITS PAR LE CODE DE CONSTRUCTION DE LA VILLE DE MONTREAL. S'ASSURER AINSI QUE L'AIR EXTÉRIEUR EST DISTRIBUÉ DANS TOUT LA MAISON.
- NOTE 5
LES ARMOIRES DE CUISINE ET DES SALLES DE BAINS SONT À VÉRIFIER AVEC LE PROPRIÉTAIRE POUR LE TYPE DE CAISSONS À MONTRE EN PLASTIQUE. S'ASSURER QUE LES ÉLÉMENTS DE CEUX SPÉCIFIÉ AU PLAN, AVANT D'EXÉCUTER LA PLOMBERIE.
- NOTE 6
LES SALLES DE BAINS SONT À VÉRIFIER AVEC LE PROPRIÉTAIRE POUR S'ASSURER DE L'EMPLACEMENT EXACTE DES APPAREILS SANITAIRES.
- NOTE 7
LES HOTTES ET VENTILATEURS MÉCANIQUE DEVRONT ÊTRE ÉVACUÉS À L'EXTÉRIEUR.
- NOTE 8
PRÉVOIR SÉPARATION ÉTANCHE ENTRE LE GARAGE ET LA RÉSIDENCE (MUR, PLAFOND ET PORTE).
- NOTE 9
LA DIMENSION DES POUTRES DEVRONT ÊTRE VÉRIFIÉ AVANT LA RÉALISATION DES TRAVAUX.

DESSIN RÉALISÉ PAR :
SÉBASTIEN BOUDREAU TP.

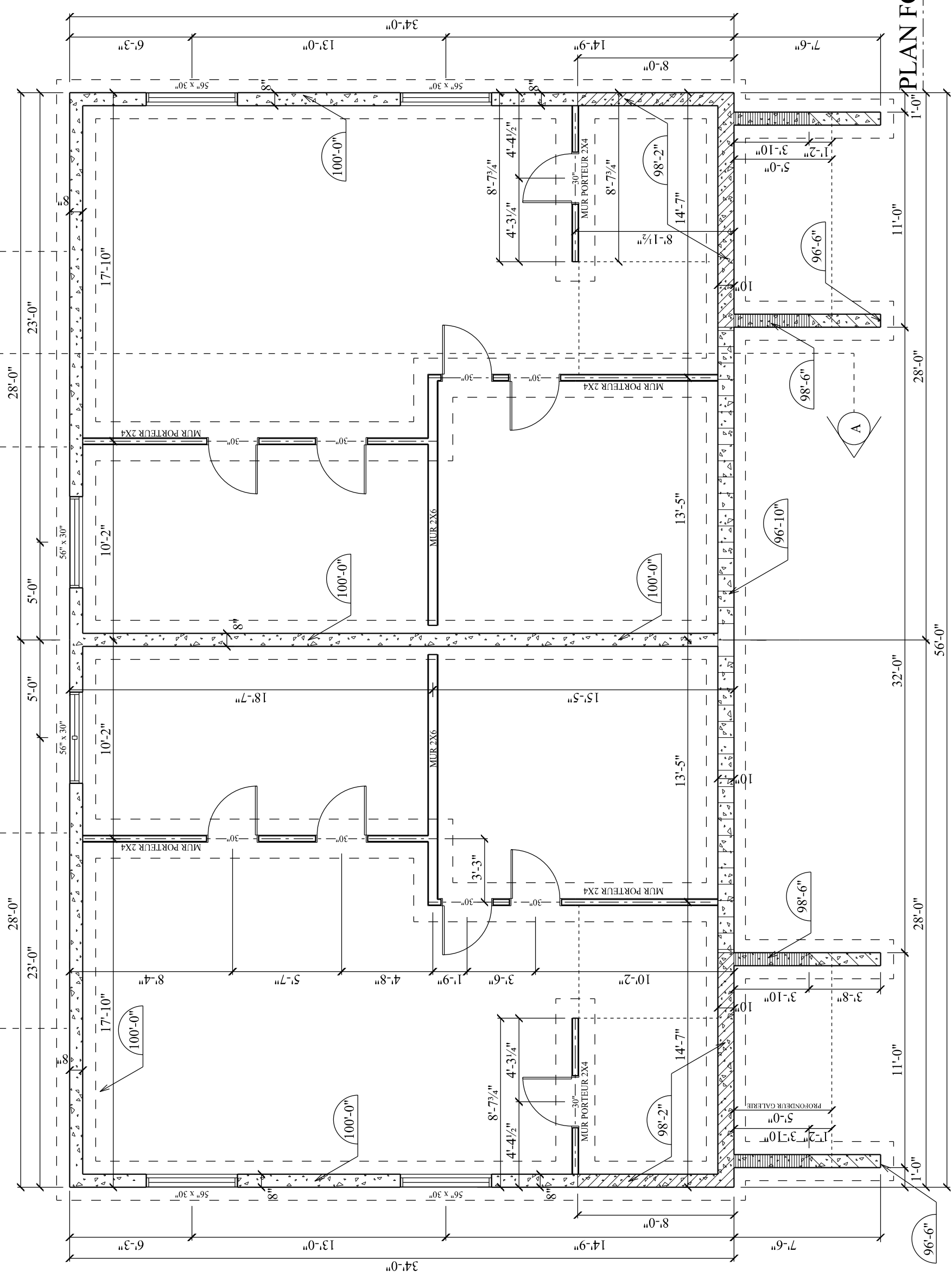
TITRE DU PROJET
 SEMI-DÉTACHÉ
 MAELAN

LES CONSTRUCTIONS
 RÉNOVATIONS JONCAS

ADRESSE DU PROJET
 Rue
 FARNHAM

EN DATE : 13 JUILLET 2020

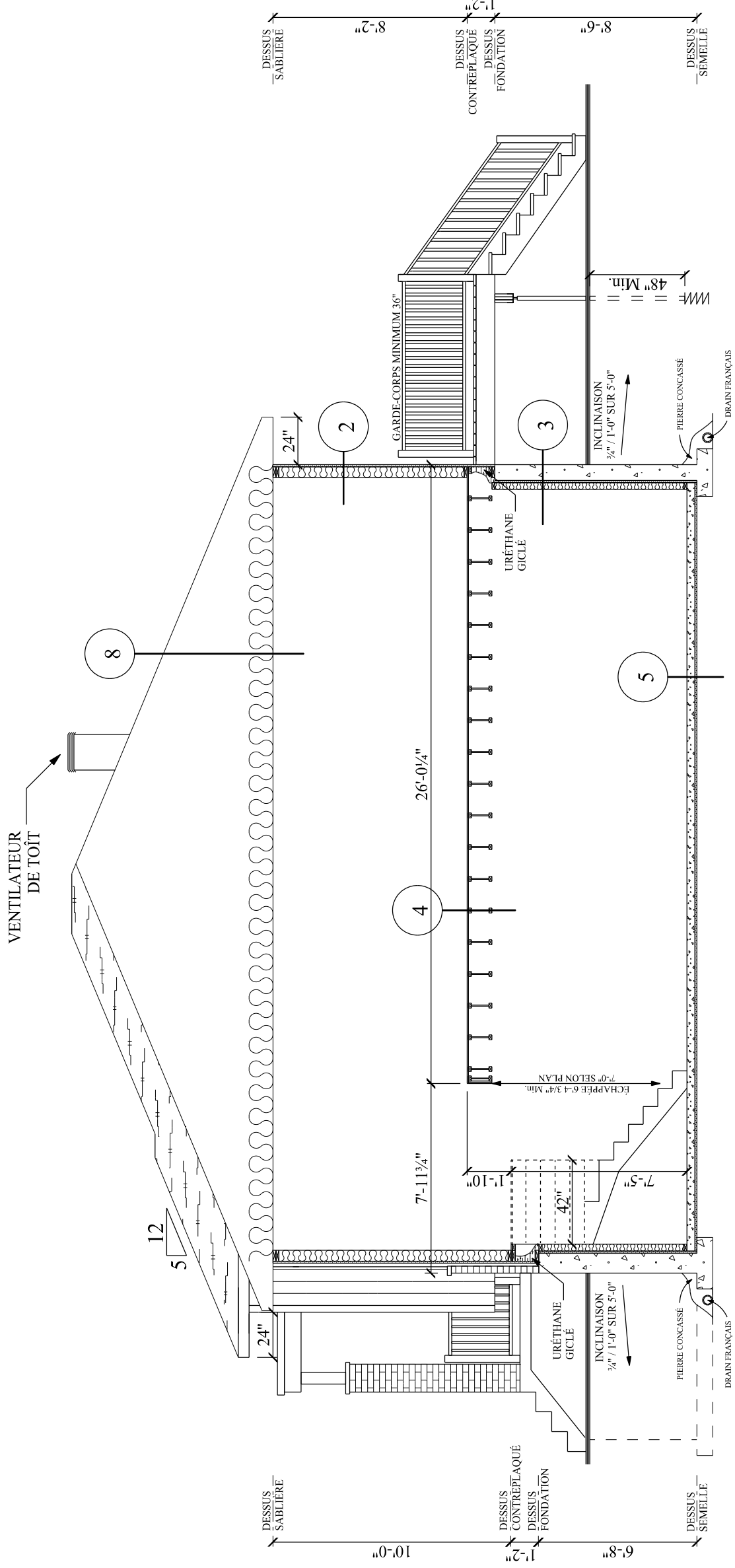
ÉCHELLE DU DESSIN : 0'-3/16" = 1'-0"



PLAN FONDATION

NOTES GÉNÉRALES :

- NOTE 1 :
TOUTES LES GALERIES DONT LA DÉNIVELLATION PAR RAPPORT AU NIVEAU DE LA FONDATION DOIT ÊTRE PROTÉGÉE PAR DES GARDE-CORPS D'UNE HAUTEUR MINIMALE DE 42po. LES PARTIES AJOÛTÉES NE DOIVENT PAS PERMETTRE LE PASSAGE D'UN OBJET SPHÉRIQUE DE 4po.
- NOTE 2 :
IL DOIT Y AVOIR UN AVERTISSEUR DE FUMÉE SUR CHAQUE NIVEAU DE PLANCHER.
- NOTE 3 :
L'OUVERTURE DÉGAGÉE DE LA PARTIE OUVRANTE D'UNE FENÊTRE DE CHAMBRE NE DOIT PAS AVOIR DE DIMENSION INTÉRIEURE À 15po DE HAUTEUR AINSI QUE 15" DE LARGEUR.
- NOTE 4 :
PRÉVOIR SYSTÈME DE VENTILATION MÉCANIQUE CAPABLE DE FOURNIR LES TAUX DE RENOUVELLEMENT D'AIR PRÉSCRITS PAR LE CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC (C.N.B. 1995). S'ASSURER AINSI QUE L'AIR EXTÉRIEUR EST DISTRIBUÉ DANS TOUT LA MAISON.
- NOTE 5 :
LES ARMOIRES DE CUISINE ET DES SALLES DE BAINS SONT À VÉRIFIER AVEC LE PROPRIÉTAIRE POUR LE TYPE DE CAISSONS AINSI QUE LES DIMENSIONS, CAR ELLES PEUVENT DIFFÉRER DE CEUX SPÉCIFIÉS AU PLAN, AVANT D'EXÉCUTER LA PLOMBERIE.
- NOTE 6 :
LES GALERIES DE BAINS SONT À VÉRIFIER AVEC LE PROPRIÉTAIRE POUR S'ASSURER DE L'EMPLACEMENT EXACT DES APPAREILS SANITAIRES.
- NOTE 7 :
LES HOTTES ET VENTILATEURS MÉCANIQUE DEVRONT ÉVACUER À L'EXTÉRIEUR.
- NOTE 8 :
PRÉVOIR SÉPARATION ÉTANCHE ENTRE LE GARAGE ET LA RÉSIDENCE (MUR, PLAFOND ET PORTE).
- NOTE 9 :
LA DIMENSION DES POUTRES DEVRONT ÊTRE VÉRIFIÉ AVANT LA RÉALISATION DES TRAVAUX.



- 1 DALLE GARAGE**
- Dalle de béton 4" d'épaisseur
- Treillis métallique 6" x 6" ;
- Coupe-vapeur, polyéthylène 6 mil.
- Pierre concassée 3/4" net
- 2 MUR EXTÉRIEUR**
- Revêtement Horizontale
- Fourrages 1" x 3" @ 16" c/c Vertica;
- Isoclad 1" R-4.66 (pare-air) joints scellés
- Colombage 2" x 6" @ 16" c/c
- Laine isolante matelassé R-20
- Pare-vapeur, joints scellés
- Fourrages 1" x 3" @ 16" c/c Horizontale
- Gypse 1/2" vissé
- 3 FONDATION**
- Crépis de béton hors sol
- Mur de fondation de 8" ou 10"
- Isolant Rigide 1" R-5
- Colombage 2" x 4" à 16" c/c
- Laine isolante de fibre de verre en natte R-12
- Coupe-vapeur : polyéthylène 6 mil.
- Gypse 1/2" vissé
- 4 PLANCHER INTÉRIEUR**
- Panneaux O.S.B. 5/8" emboutetés/ et vissés
- Poutrelles de plancher ajourées 11 7/8"H @ 16" c/c
- Fourrages de plancher 1" x 3" @ 16" c/c
- Gypse 1/2" vissé
- 5 DALLE INTÉRIÈRE**
- Dalle de béton 4" d'épaisseur
- Treillis métallique 6" x 6"
- Coupe-vapeur, polyéthylène 6 mil.
- Isolant rigide 1" R-5
- Pierre concassée 3/4" net
- 6 MUR INTÉRIEUR/GARAGE**
- Gypse 1/2" vissé
- Fourrages 1" x 3" @ 16" c/c, horizontal
- Coupe-vapeur; polyéthylène 6 mil.
- Colombage 2" x 6" @ 16" c/c
- Laine isolante de fibre de verre R-20
- Carton-fibre 1/2" goudronné HP R-1.5
- Fourrages 1" x 3" @ 16" c/c
- Gypse 1/2" type "firecode" vissé
- 7 MUR FONDATION DE TYPE GARAGE**
- Enduit bitumineux sous-sol
- Béton 8" ou 10"
- Isolant rigide 2" R.10 @ 24" sous le sol fini
- 8 TOITURE**
- Bardeaux d'asphalte 40 ans
- Panneaux OSB 15/32
- Fermes de toit à 24" c/c
- Isolation matelassé R-41
- Coupe-vapeur, polyéthylène 6mil.
- Fourrages 1" x 3" @ 16" c/c
- Gypse 1/2"